GR GROUPE BLANC | IN AUDITUM

Cabinet In Auditum
11, Rue Pierre-Gilles de Gennes
64 140 LONS
Téléphone : + (33) 5 59 72 06 60
Fax : + (33) 5 59 62 56 50
E-mail : inauditum@groupeblanc.com

A PETITS PAS

Association loi-1901
20 rue du Hédas
64000 PAU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

GB GROUPE BLANC | IN AUDITUM

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale de l'association A PETITS PAS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association A PETITS PAS, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables, nous avons vérifié le caractère approprié et la correcte application des méthodes décrites en annexe des comptes annuels, au niveau de la note « Règles et méthodes comptables ».

Nos contrôles ont plus particulièrement visé à nous donner une bonne assurance de l'emploi, du suivi et de l'encaissement des subventions reçues. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre association, notamment en ce qui concerne la mesure de la Prestation de Service Unique de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités du Bureau et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient au Bureau d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Bureau d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Lons, le 1er avril 2022

Pour la S.A.S. IN AUDITUM

Eric BLANC

Commissaire aux comptes

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 599	3 599		2 557	2 557-	100.00-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	166 272	106 570	59 702	24 951	34 751	139.28
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes				923	923-	100.00-
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	29 829		29 829	30 125	296-	0.98-
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	199 700	110 169	89 531	58 555	30 976	52.90
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	6 763		6 763	7 581	818-	10.79-
	Autres créances	35 561		35 561	32 567	2 995	9.20
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	116 783		116 783	137 919	21 136-	15.32-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	637		637	637	0	0.03
	Total III	159 745		159 745	178 704	18 959-	10.61-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	359 445	110 169	249 276	237 260	12 016	5.06

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	105 850	85 426	20 424	23.91
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 143-	20 424	24 567-	120.29-
	Subventions d'investissement	47 891	22 650	25 241	111.44
	Provisions réglementées				
	Total I	149 598	128 500	21 098	16.42
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	35 446	33 624	1 822	5.42
	Total III	35 446	33 624	1 822	5.42
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 667	5 006	661	13.19
	Dettes fiscales et sociales	57 732	43 421	14 311	32.96
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	833	9	825	NS
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		26 700	26 700-	100.00-
	Total IV	64 233	75 136	10 904-	14.51-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	249 276	237 260	12 016	5.06
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	64 233	48 436		

IN AUDITUM
SAS au capital de 40 000 €
11, rue Pierre-Gilles de Gennes
64140 LONS
Tél. 05 59 72 06 60
RCS Pau 449 422 864

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2020 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	209 037		209 037	184 253	24 784	13.45
Chiffre d'affaires NET	209 037		209 037	184 253	24 784	13.45
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			195 130	162 714	32 416	19.92
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			12 233	5 074	7 159	141.08
Autres produits			643	681	38-	5.52-
Total des Produits d'exploitation (I)			417 044	352 723	64 321	18.24
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 288	1 067	221	20.74
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			62 558	50 462	12 096	23.97
Impôts, taxes et versements assimilés			5 830	4 722	1 108	23.46
Salaires et traitements			239 077	195 069	44 008	22.56
Charges sociales			88 373	67 596	20 777	30.74
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 408	9 576	2 832	29.58
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				152	152-	100.00-
Dotations aux provisions			1 822	1 724	99	5.72
Autres charges			20 412	9 476	10 936	115.40
Total des Charges d'exploitation (II)			431 769	339 844	91 925	27.05
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			14 725-	12 879	27 604-	214.34-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

IN AUDITUM
SAS au capital de 40 000 €
11, rue Pierre-Gilles de Gennes
64140 LONS
Tél. 05 59 72 06 60
RCS Pau 449 422 864

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	296-	193	489-	253. 02-
Autres intérêts et produits assimilés (3)	412	356	56	15. 76
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	116	550	433-	78. 83-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	116	550	433-	78. 83-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	14 609-	13 428	28 037-	208. 79-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	219		219	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 247	7 025	3 223	45. 87
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	10 466	7 025	3 441	48. 99
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	10 466	7 025	3 441	48. 99
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		29	29-	100. 00-
Total des produits (I+III+V+VII)	427 626	360 297	67 329	18. 69
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	431 769	339 873	91 896	27. 04
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	4 143-	20 424	24 567-	120. 29-

IN AUDITUM
SAS au capital de 40 000 €
11, rue Pierre-Gilles de Gennes
64140 LONS
Tél. 05 59 72 06 60
RCS Pau 449 422 864

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	11
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	11
Permanence ou changement de méthodes	11
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	12
Etat des amortissements	12
Etat des provisions	13
Etat des échéances des créances et des dettes	13
Variation des fonds propres	13
Evaluation des immobilisations corporelles	13
Evaluation des créances et des dettes	13
Evaluation des valeurs mobilières de placement	13
Produits à recevoir	14
Charges à payer	14
Charges et produits constatés d'avance	14
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	14
Montant des engagements financiers	14
Informations en matière de crédit bail	15

IN AUDITUM
SAS au capital de 40 000 €
11, rue Pierre-Gilles de Gennes
64140 LONS
Tél. 05 59 72 06 60
RCS Pau 449 422 864

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir .

IN AUDITUM
SAS au capital de 40 000 €
11, rue Pierre-Gilles de Gennes
64140 LONS
Tél. 05 59 72 06 60
RCS Pau 449 422 864

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 599		
Installations générales agencements aménagements divers	95 013		43 652
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	26 657		950
Avances et acomptes	923		
TOTAL	122 592		44 602
Autres titres immobilisés	30 125		
TOTAL	30 125		
TOTAL GENERAL	156 316		44 602

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 599	3 599
Installations générales agencements aménagements divers			138 666	138 666
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			27 607	27 607
Avances et acomptes		923		
TOTAL		923	166 272	166 272
Autres titres immobilisés		296	29 829	29 829
TOTAL		296	29 829	29 829
TOTAL GENERAL		1 218	199 700	199 700

IN AUDITUM
SAS au capital de 40 000 €
11, rue Pierre-Gilles de Gennes
64140 LONS
Tél. 05 59 72 06 60
RCS Pau 449 422 864

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 042	2 557		3 599
Installations générales agencements aménagements divers	74 232	9 134		83 366
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 487	717		23 204
TOTAL	96 719	9 851		106 570
TOTAL GENERAL	97 761	12 408		110 169

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 557				
Instal.générales agenc.aménag.divers	9 134				
Matériel de bureau informatique mobilier	717				
TOTAL	9 851				
TOTAL GENERAL	12 408				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	33 624	1 822			35 446
TOTAL	33 624	1 822			35 446

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	152		152		
TOTAL	152		152		
TOTAL GENERAL	33 776	1 822	152		35 446
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 822	152		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	6 763	6 763	
Divers état et autres collectivités publiques	8 763	8 763	
Débiteurs divers	26 798	26 798	
Charges constatées d'avance	637	637	
TOTAL	42 962	42 962	

IN AUDITUM
SAS au capital de 40 000 €
11, rue Pierre-Gilles de Gennes
64140 LONS
Tél. 05 59 72 06 60
RCS Pau 449 422 864

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	5 667	5 667		
Personnel et comptes rattachés	20 915	20 915		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 160	27 160		
Autres impôts taxes et assimilés	9 657	9 657		
Autres dettes	833	833		
TOTAL	64 233	64 233		

Variation des fonds propres

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	567
Autres créances	35 523
Total	36 090

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 246
Dettes fiscales et sociales	32 484
Autres dettes	727
Total	34 456

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	637
Total	637

IN AUDITUM
SAS au capital de 40 000 €
11, rue Pierre-Gilles de Gennes
64140 LONS
Tél. 05 59 72 06 60
RCS Pau 449 422 864

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

Engagements financiers

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

GR GROUPE BLANC | IN AUDITUM

Cabinet In Auditum
11, Rue Pierre-Gilles de Gennes
64 140 LONS
Téléphone : + (33) 5 59 72 06 60
Fax : + (33) 5 59 62 56 50
E-mail : inauditum@groupeblanc.com

A PETITS PAS

Association loi-1901
20 rue du Hédas
64000 PAU

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes
Exercice clos le 31 décembre 2021

GB GROUPE BLANC | IN AUDITUM

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale de l'association A PETITS PAS

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Lons, le 1er avril 2022

Pour la S.A.S. IN AUDITUM

Eric BLANC

Commissaire aux comptes